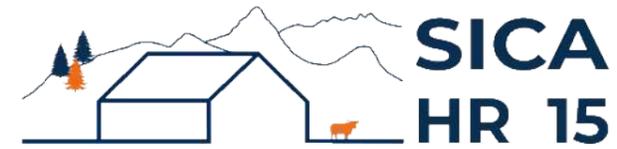


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **M. VEENSTRA Charles Stefan**

La Deveze

48240 St-ANDRE DE LANCIZE

Localisation **L'Adrech**

du projet: **48240 St-ANDRE DE LANCIZE**

Description du projet de construction

1- Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement des ovins avec une partie pour le stockage fourrage

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-11

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Audrey ESCOT

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Saint-Flour, le 24/10/2023

Dessiné par:

Marion ARMANDET

N° Client:
482308

N° Document:
PC01

N° de page:
1/6

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

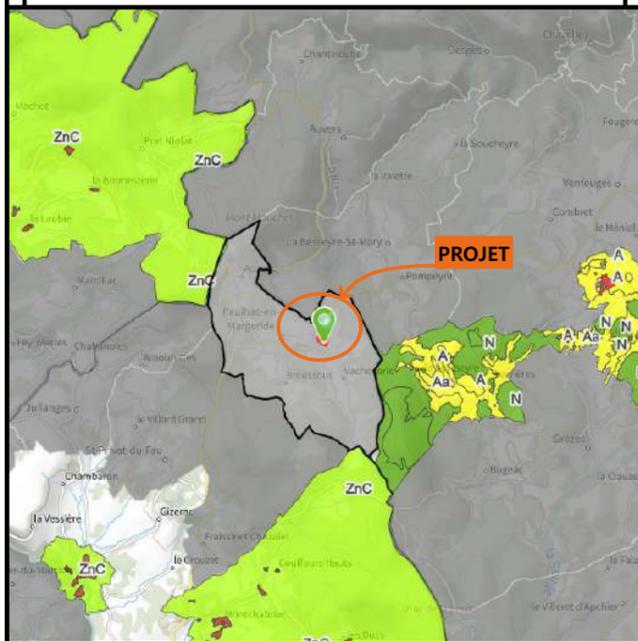
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	24/10/2023	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

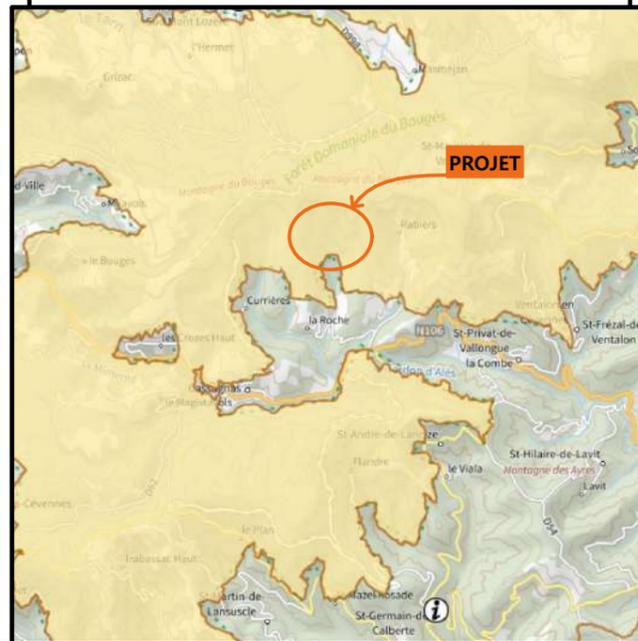
PC1a - PLAN DE SITUATION IGN



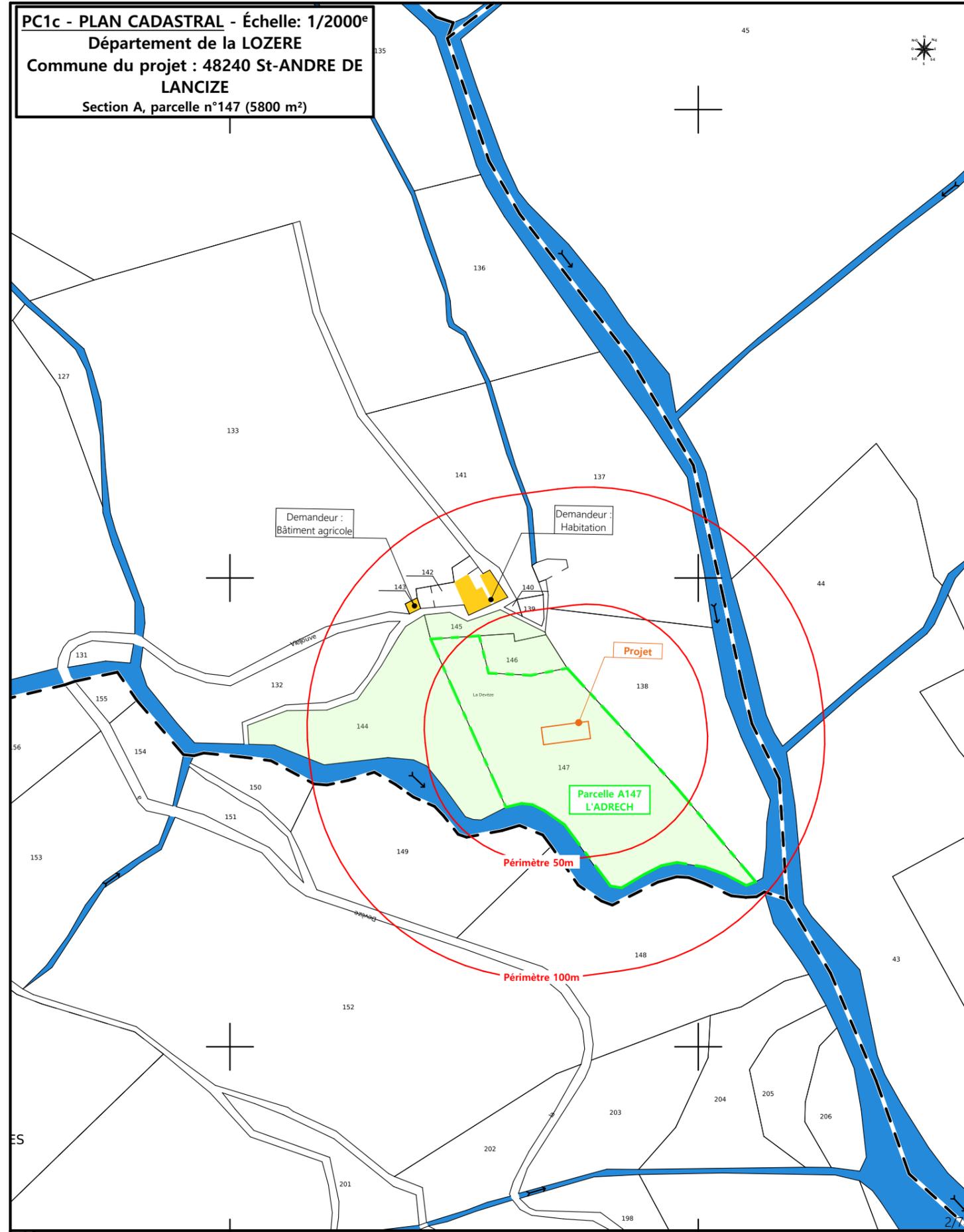
**PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
CC - Carte Communale**



**PNC Parc National des Cévennes
Zone Coeur**



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000^e
 Département de la LOZERE
 Commune du projet : 48240 St-ANDRE DE LANCIZE
 Section A, parcelle n°147 (5800 m²)



N° Client: 482308	Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement d'ovins et le stockage fourrage		Dessiné par: Marion ARMANDET Architecte : Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		
	Maitre d'ouvrage: M. VEENSTRA Charles Stefan	Adresse du projet : L'Adrech 48240 St-ANDRE DE LANCIZE	
PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE			St-Flour, le 24/10/2023 Éch: Variée PC1a,b,c



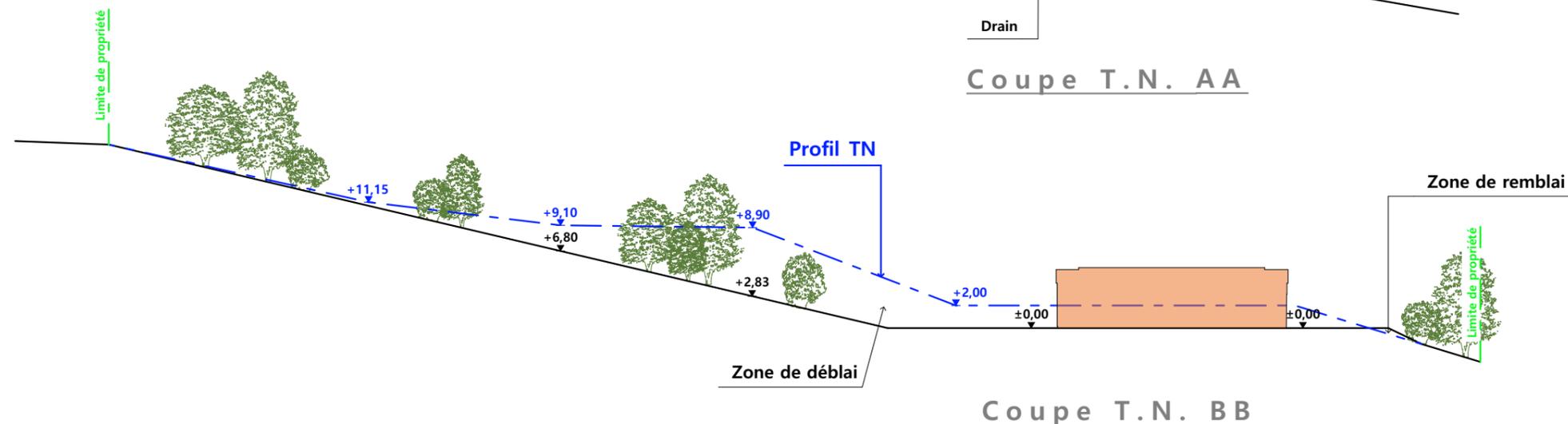


Commune du projet : 48240 St-ANDRE DE LANCIZE Section A, parcelle n°147 (5800 m²)	Raccordements AEP et EDF depuis le hameau de la Deveze Evacuation des EP vers le milieu naturel	Surface d'emprise au sol créée : 156 m² Surface de plancher créée : 140 m²	N° Client: 482308 Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement d'ovins et le stockage fourrage DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE Maitre d'ouvrage: M. VEENSTRA Charles Stefan Adresse du projet : L'Adrech 48240 St-ANDRE DE LANCIZE	Dessiné par: Marion ARMANDET	 Architecte : Audrey ESCOT
	Altitude : 950 m	▶ Accès existant ▶ Accès à créer ±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé	PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE PC1a,b,c-5 Éch: 1:500 St-Flour, le 24/10/2023		

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e

- Bâtiment existant
- Bâtiment projeté



PC4 - Notice descriptive

A) ETAT DES LIEUX

- Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « L'Adrech », sur la commune de SAINT ANDRE DE LANCIZE.

Parcelle(s) en propriété : 000 A 147 (5 880m²), 000 A 146 (503 m²), 000 A 144 (3 460), 000 A 145 (470m²)

Parcelle(s) concernée(s) par le projet : 000 A 147

- Accès : Un chemin communal venant de l'ouest (et qui permet d'accéder à la propriété qui est située à La Devèze) dessert un chemin privé permettant de rejoindre une plateforme déjà existante.
- Constructions dans un rayon 100m/50m : Dans un rayon de 100m, il n'y a que des bâtiments (bâtiment agricole et habitation) appartenant au demandeur.
- Point d'eau cadastré à 35m : ruisseau à 35m (mesure prise sur place)
- Construction(s) existante(s) sur la propriété : La propriété n'est pas occupée par d'autres constructions.
- Matériaux des bâtiments existants conservés : Sans objet
- Topographie : Le terrain est en forte pente.
- Périmètre de protection d'un monument historique : Zone cœur du Parc National des Cévennes.

B) PROJET ET IMPLANTATION

- Présentation du projet : Le projet de M. VEENSTRA consiste à construire un bâtiment pour le logement des ovins viande.
- Implantation / Forme / Surface :

Plan rectangulaire, couvert à deux pans, 140m² de surface de plancher. Implanté parallèlement aux courbes de niveaux. Projet non visible en vision lointaine (ni depuis les sommets environnants ni depuis le GR68 ou le GR670. En vision proche, le projet ne sera visible que sur une petite portion du chemin d'accès au hameau et uniquement en saison hivernale.

- Déblais / Remblais : Déblais nécessaire afin de s'incrémenter au mieux dans la pente tout en permettant un accès facilité et une limitation de l'impact visuel.
- Aménagement des abords : La plateforme déjà existante sera redimensionnée afin de rendre le bâtiment accessible.
- Accès : Le chemin privé existant sera recalibré et légèrement dévié pour faciliter l'accès au projet.

- Nécessité agricole : Le projet vise à protéger le troupeau de la prédation. En effet, le cheptel, actuellement en plein-air intégral, a été réduit de plus de 50% lors de la dernière attaque de loups. Il est donc indispensable pour le demandeur de pouvoir mettre ses moutons à l'abri la nuit.
- ICPE/RSD : RSD
- Effluents : Les animaux seront logés sur aire paillée en litière accumulée. Le fumier compact paillé de la litière accumulée sera curé une à deux fois par an pour être stocké sur les parcelles d'épandage selon les conditions réglementaires.
- Réseaux / Traitement EP : Le projet sera raccordé aux réseaux desservant d'ores et déjà l'habitation.
- Matériaux : Les matériaux et teintes choisies sont :

Structure : bois

Façades : longrine béton brute, hauteur visible : 10 cm.
bardage bois bord à bord

Longrine béton brut, visible en façades sud et est (h=60cm).

+ Eléments de polycarbonate en façades longitudinales pour apporter éclairage naturel au bâtiment et assurer la ventilation nécessaire.

Menuiseries : Portes coulissantes : bois, lames verticales.

Couverture : tôles d'acier RAL 7022.

- Végétation : Une attention particulière sera apportée à deux gros châtaigniers. Un seul arbre devra être supprimé.

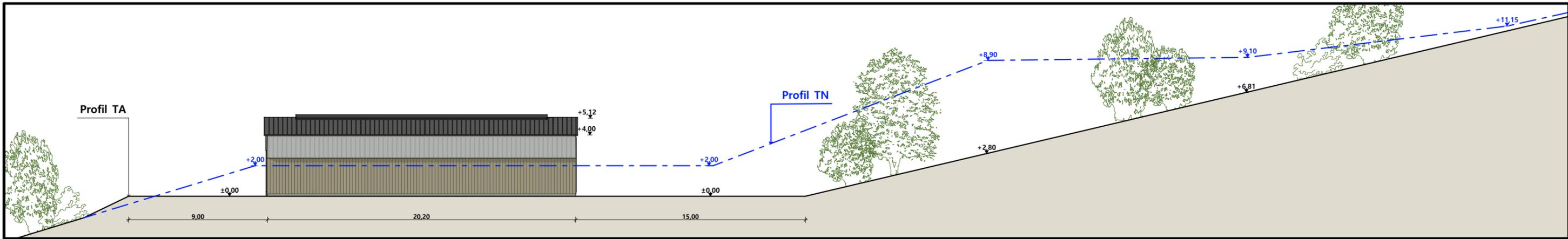
Les talus seront végétalisés afin de limiter leur impact visuel.

- CONCLUSION

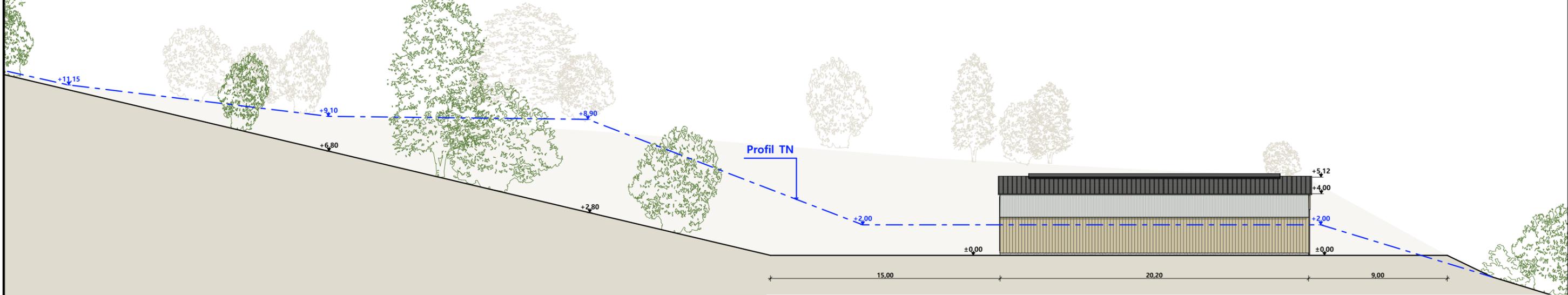
Le projet, tant dans sa volumétrie que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement. Quant à son implantation, elle a été réfléchi pour limiter son impact visuel au cœur du Parc National des Cévennes.

4/7

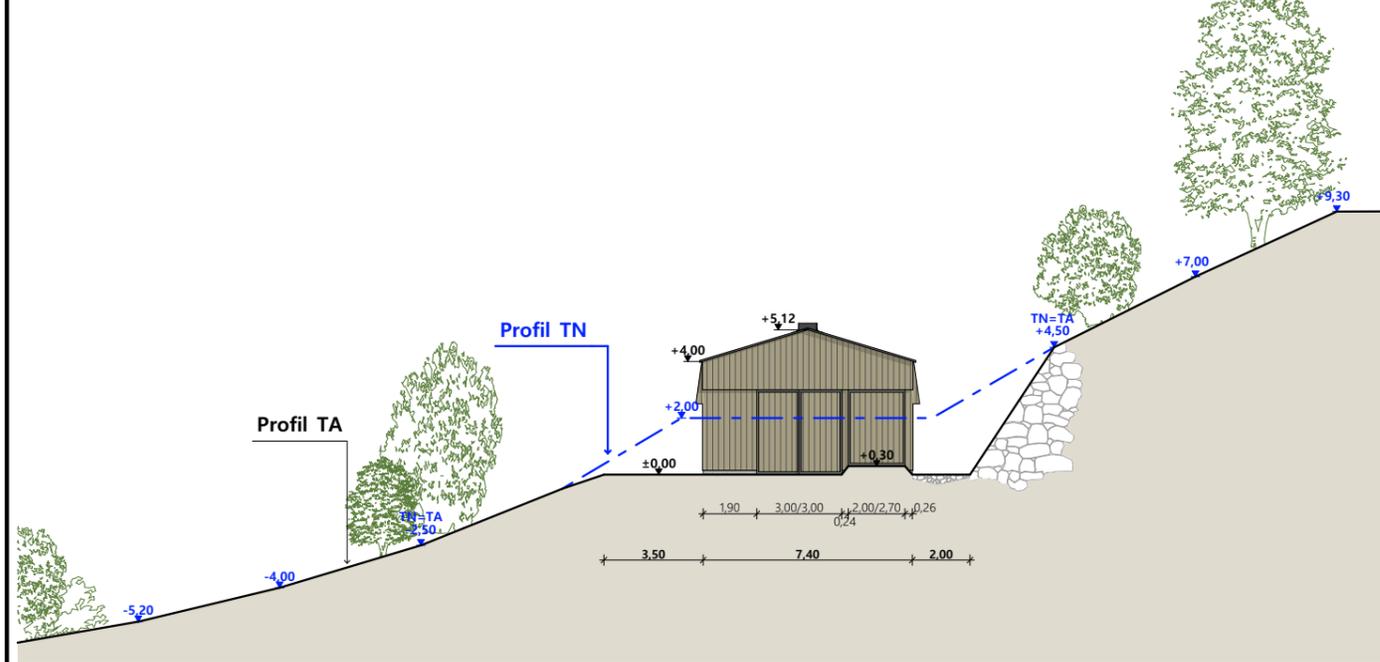
N° Client: 482308	Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement d'ovins et le stockage fourrage		Dessiné par: Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				St-Flour, le 24/10/2023
	Maitre d'ouvrage: M. VEENSTRA Charles Stefan Adresse du projet: L'Adrech 48240 St-ANDRE DE LANCIZE				
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE			Architecte : Audrey ESCOT		



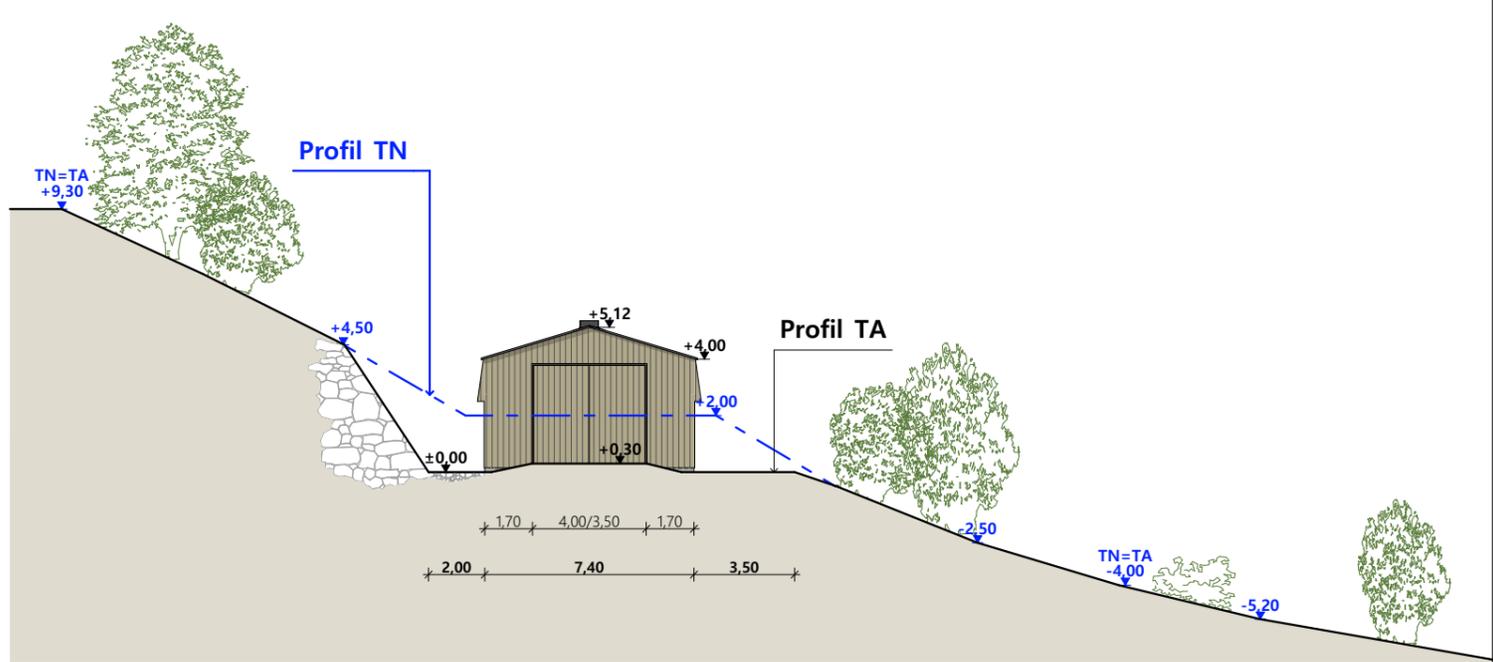
Façade Nord



Façade Sud



Façade Est



Façade Ouest

Matériaux du projet :

- Maçonnerie :	- longrine béton brut hauteur visible 0.10	- Charpente :	- Bois
- Bardage :	- bardage vertical bois brut - translucide haut décalé 0.20m	- Couverture :	- Bac acier RAL 7022
- Menuiseries :	- bardage vertical bois brut		

N° Client: 482308	Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement d'ovins et le stockage fourrage		Dessiné par: Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage: M. VEENSTRA Charles Stefan				Adresse du projet: L'Adrech 48240 St-ANDRE DE LANCIZE
	PLANS DE FACADES				PC1a,b,c Éch: 1:250 St-Flour, le 24/10/2023

PC7 - Vue 2



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion

PC8 - Vue 3



N° Client: 482308	Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement d'ovins et le stockage fourrage		Dessiné par: Marion ARMANDET	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small>
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maître d'ouvrage: M. VEENSTRA Charles Stefan		Adresse du projet : L'Adrech 48240 St-ANDRE DE LANCIZE	
	DOCUMENT GRAPHIQUE		PC1a,b,c	Éch: sans

St-Flour, le 24/10/2023

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **M. VEENSTRA Charles Stefan**
La Deveze
48240 St-ANDRE DE LANCIZE

Localisation **L'Adrech**
du projet: **48240 St-ANDRE DE LANCIZE**

Description du projet de construction

1- Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement des ovins avec une partie pour le stockage fourrage

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200° et 1/500°		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100°		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:
Jean-Charles COMMANDRÉ
Chambre d'agriculture de la Lozère
25 Avenue Foch
48000 MENDE
Tél.: 04 66 65 62 00

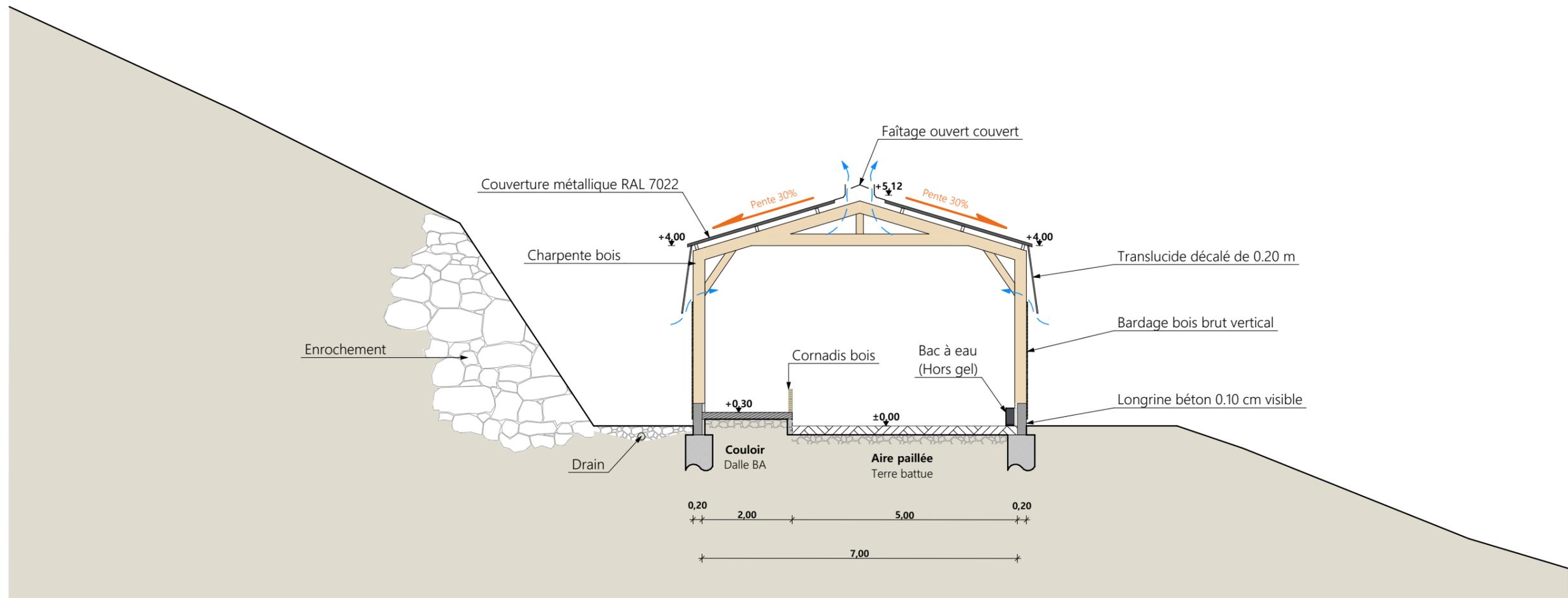


A Saint-Flour, le 24/10/2023
Dessiné par:
Marion ARMANDET
N° Client: 482308 N° Document: TECH01 N° de page: 1/4

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

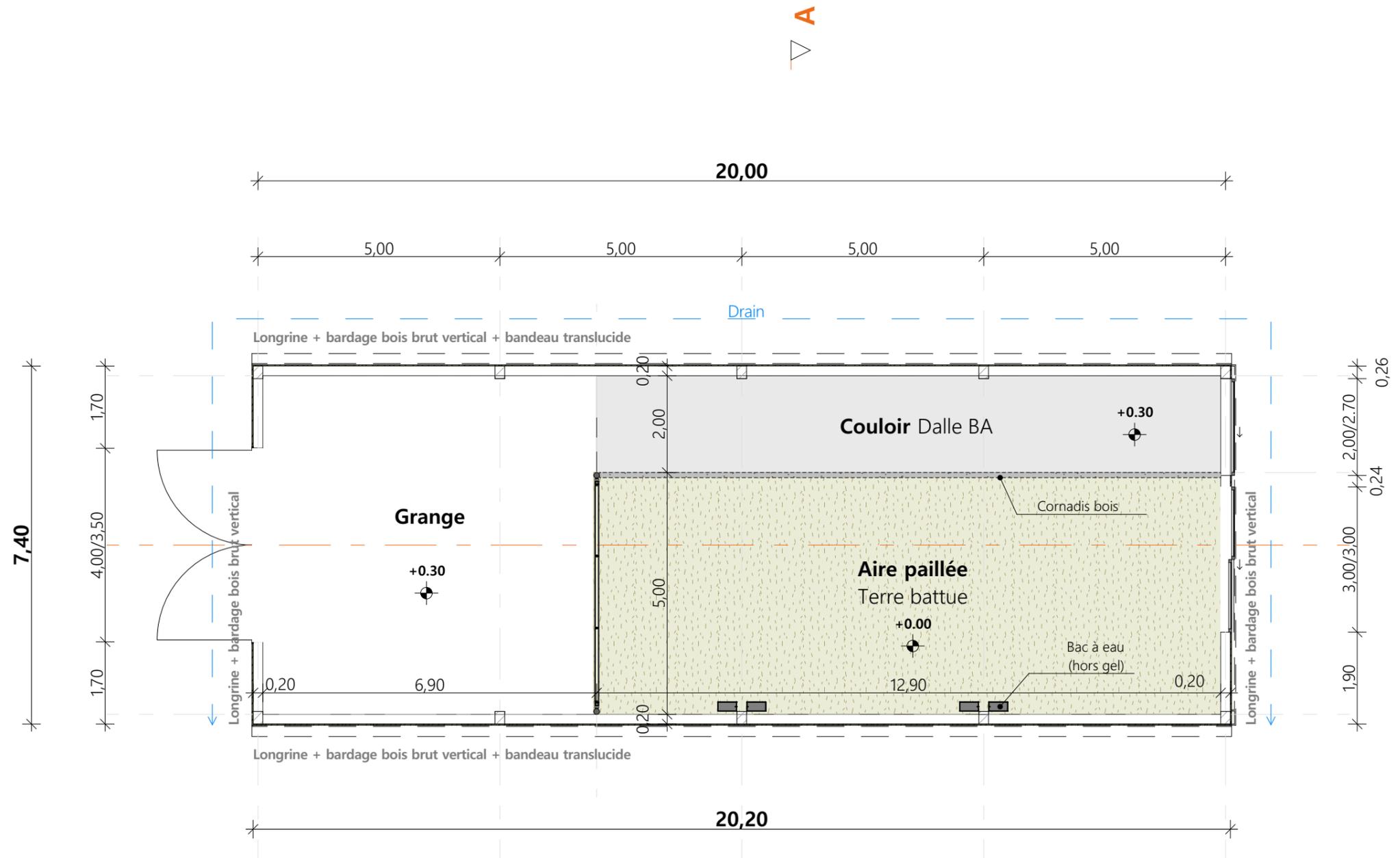
-	24/10/2023	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Coupe AA

Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement d'ovins et le stockage fourrage		Dessiné par: Marion ARMANDET	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage: M. VEENSTRA Charles Stefan - La Deveze 48240 St-ANDRE DE LANCIZE	
COUPE DE PRINCIPE		DET2	Éch: 1:100 ^e
		St-Flour, le 24/10/2023.	
		Conseiller Bâtiment: Jean-Charles COMMANDRÉ	





Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement d'ovins et le stockage fourrage

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: M. VEENSTRA Charles Stefan - La Deveze 48240 St-ANDRE DE LANCIZE

VUE AU SOL

Dessiné par:
Marion ARMANDET

Conseiller Bâtiment:
Jean-Charles
COMMANDRÉ

DET1 Éch: 1:100^e
St-Flour, le 24/10/2023.





Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement d'ovins et le stockage fourrage

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: M. VEENSTRA Charles Stefan - La Deveze 48240 St-ANDRE DE LANCIZE

PERSPECTIVES

DET3 Éch: sans
St-Flour, le 24/10/2023.

Dessiné par:
Marion ARMANDET
Conseiller Bâtiment:
Jean-Charles
COMMANDRÉ

